



Michèle GOUSSOT-SOUCHET

Depuis 1997, Michèle GOUSSOT-SOUCHET est sage-femme à l'hôpital Cochin Port-Royal. Elle exerçait auparavant à la maternité de l'hôpital Lariboisière (1981 à 1997). Elle est élue en décembre 2018 pour un mandat de conseillère titulaire au Conseil inter régional de l'Ordre des sages-femmes secteur 1, pour une durée de trois ans. C'est au titre de l'ordre qu'elle a été nommée membre du collège représentant les parties prenantes du Codeem.

Elle obtient en 2009, avec les félicitations du jury, un doctorat d'Etat en éthique médicale. La thèse qu'elle a soutenue à Paris-Descartes (2005-2009) avait pour thème « *Dans la décision d'interruption sélective de grossesse, quel est le poids de l'autonomie de la patiente face à l'argumentaire médicale ? – Analyse des aspects éthiques de la décision d'interruption sélective de grossesse pour anomalie grave d'un jumeau bichorial* ».

Elle enseigne différents modules de cours depuis 1992 et a participé à de nombreux colloques ou journées de formation dans le domaine de l'éthique médicale.

Depuis 2014, elle donne des cours sur la laïcité autour de la périnatalogie à l'Université de Bourgogne à Dijon.